

BAC PRO Technicien Constructeur Bois en 2 ans

Mis à jour le 22 mai 2024

Conditions d'entrée et prérequis

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus (possibilité de dérogations)
- Sans condition d'âge pour les personnes : reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, sur la liste des sportifs de haut niveau

Public visé

Public éligible à la signature d'un contrat d'apprentissage

Rythme

Alternance

Durée en centre

1850 heures

Validation

Baccalauréat Professionnel
Technicien Constructeur Bois
Niveau 4

Modalités d'évaluation

Epreuves écrites en Contrôle en
Cours de Formation (CCF)

Entrée-sortie permanente

Oui

RNCP 37916 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37916/>

Objectifs professionnels

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien Constructeur bois exerce son activité dans les entreprises artisanales ou industrielles qui fabriquent et installent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés dans les domaines du bâtiment, de l'habitat et de l'environnement. Il intervient en partie dans l'atelier pour les opérations de fabrication et en partie sur le chantier pour les opérations de levage et de pose.

Il est capable de s'intégrer rapidement dans une équipe et, après quelques mois passés dans l'entreprise, d'affirmer son autonomie et de montrer sa capacité à prendre en responsabilité la conduite d'une réalisation d'ouvrage.

Contenu

- Analyse technique d'un ouvrage
- Préparation d'une fabrication et d'une mise en oeuvre
- Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise
- Fabrication d'un ouvrage
- Mise en oeuvre d'un ouvrage sur chantier
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Economie-gestion
- Prévention santé environnement
- Langue vivante
- Français
- Histoire géographie enseignement moral et civique
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Education physique et sportive

Modalités pédagogiques

- Formation basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes de formation en centre complétée par des périodes de formation en entreprises dont les objectifs ont été définis en début de formation.
- 14 semaines de présence en centre par année de formation.
- Cours, travaux dirigés, travaux pratiques, Suivi individualisé

Profil des intervenants

- Equipe pluridisciplinaire expérimentée, personnel de l'éducation nationale connaissant parfaitement les objectifs du diplôme proposé.
- Référent, expert en apprentissage, en charge de votre parcours en centre et de votre suivi pour les périodes en entreprise.

Les plus

Taux de satisfaction

91 %

BAC PRO Technicien Constructeur Bois en 2 ans

Réussite aux examens

100 %

Insertion professionnelle

Retrouvez les indicateurs nationaux de l'apprentissage sur inserjeunes.education.gouv.fr

Durée

Durée du contrat : 24 mois

Délais et modalités d'accès

- Entrée en formation en septembre, les entrées hors période sont possibles et étudiées au cas par cas afin de pouvoir respecter les conditions réglementaires et celles du référentiel de l'examen.
- L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Financements possibles

Prise en charge par l'OPCO

Poursuite de parcours

- Métiers : Charpentier, Technicien en bureau d'études...
- Poursuites d'études : BTS Systèmes constructifs bois et habitat...

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Ouest
- 77 Boulevard Raymond Poincaré
55000 BAR-LE-DUC
- greta-lorraine-ouest@ac-nancy-metz.fr
- 03 29 76 24 76